

## RECTOR LESAGE UN NOUVEAU SIEGE A MULHOUSE



Bâtiment La Passerelle, le nouveau Siège du groupe RECTOR LESAGE à Mulhouse

Groupe industriel familial basé à Mulhouse (68), RECTOR LESAGE a inauguré son nouveau Siège Social le vendredi 7 mai 2010. Construit sur le site historique de la famille LESAGE, ce nouveau bâtiment apporte de nombreux avantages en termes d'organisation de travail, de pérennité et de durabilité du bâti.

Baptisé *La Passerelle*, en référence à sa fonction symbolique de lien entre passé et futur et à son emplacement dans le parc, il regroupe la majorité des services du Siège. Il favorise ainsi la synergie des compétences, facilite la communication inter-services et participe à l'amélioration du confort de travail des collaborateurs.

Intégrant les dernières innovations RECTOR, les performances du bâtiment répondent à l'engagement du groupe pour des constructions pérennes et durables.

Contact Presse :  
Jacqueline Contin  
Responsable Communication  
RECTOR LESAGE  
Tél : 03.89.59.68.09  
Fax : 03.89.59.68.04

  
**andré sudrie**  
relations presse  
63 rue Rambuteau 75004 Paris  
Tél : 01 42 78 22 22 • Fax : 01 42 78 57 20  
Web : www.andresudrie.com

Rector Lesage 16, rue de Hirtzbach - 68058 Mulhouse Cedex  
Tél. : +33(0)3 89 59 67 65 - Fax : +33(0)3 89 59 67 66  
[www.rector.fr](http://www.rector.fr)

**Le travail effectué sur ce bâtiment répond à 5 volontés :**

- 1- s'inscrire dans la **culture de l'entreprise,**
- 2- être **une vitrine de son savoir-faire,**
- 3- appliquer, de manière forte, une **démarche environnementale,**
- 4- mettre en œuvre des solutions techniques **permettant de réduire, de manière importante, la consommation d'énergies fossiles,**
- 5- optimiser **la synergie des compétences.**

## **1. INSCRIPTION DANS LA CULTURE DE L'ENTREPRISE**

La société RECTOR fait partie d'un groupe industriel familial qui est plus que centenaire.

Le passé, très respecté, nourrit le présent et l'avenir, ainsi qu'en atteste la préservation du Parc et des « Maisons de Maître » qui abritaient le Siège de la société.

A l'origine lieu de résidence d'Oscar LESAGE, fondateur des Tuileries Oscar Lesage (TOL) en 1897, deux des trois maisons d'habitation de la rue de Hirtzbach ont été habitées par Oscar lui-même et ses descendants et la troisième servait de garage, ce qui leur a valu les noms de Villa Oscar, Marie-Louise et Citroën.

Les nouveaux bureaux, placés en limite Nord-Est du terrain, viennent compléter la « chaîne » de bâtiments qui entourent les superbes arbres existants dans le Parc, dont un cèdre est classé par la ville de Mulhouse.

## **2. UNE VITRINE DU SAVOIR-FAIRE RECTOR**

La forme générale du bâtiment, volontairement simple et compact, ainsi que le matériau utilisé sont la vitrine du métier de RECTOR : un spécialiste de la fabrication d'éléments préfabriqués en béton.

Les prémurs, dalles et poteaux utilisés pour la construction du bâtiment ont été produits par les usines du groupe. La qualité de parement et l'esthétique des prémurs sont essentiels à la réussite du projet : le bâtiment étant isolé par l'extérieur, les peintures ont été directement appliquées sur le béton à l'intérieur du bâtiment.

Par ailleurs, la modularité et l'évolutivité du bâtiment ont été privilégiées par l'adoption d'un système de « plancher dalle ». Proposé par la Direction du Développement et du Commerce, ce système innovant se compose de prédalles reposant directement sur des poteaux. L'absence de poutres autorise ainsi une plus grande liberté d'aménagement et d'éventuelles modifications futures.

La suppression de retombées de poutres permet en outre de réduire la hauteur générale du bâtiment et facilite la circulation des gaines techniques et du système de climatisation dans les faux-plafonds.

### 3. UN BATIMENT VISANT UNE DEMARCHE HAUTE QUALITE ENVIRONNEMENTALE (HQE)

La démarche HQE est une démarche destinée à faire les choix les plus conformes au développement durable, à toutes les phases de la construction et de la vie d'un bâtiment : conception, réalisation, utilisation, maintenance, adaptation et déconstruction. Il s'agit d'une démarche qui vise à favoriser des choix réfléchis faits par les différents acteurs de la construction et les futurs utilisateurs, dans une approche globale et transverse.

## ENVIRONNEMENT EXTERIEUR

### A – Les cibles d'éco-construction

- **Une relation harmonieuse**

Le bâtiment est à l'échelle d'un bâti existant. Il est ouvert sur le Parc et forme une barrière acoustique contre la rue de Thann qui est très passante.

- **Le choix intégré des produits et procédés de construction**

La structure 100 % béton bénéficie d'un excellent bilan carbone. Elle apporte une grande inertie aux bureaux et assure donc un bon confort d'hiver et d'été.

- **Un chantier à faibles nuisances**

La préfabrication béton permet de construire vite et bien et limite les coûts de transports. De plus, elle permet de réduire les plateformes de chantier et donc la place nécessaire aux installations qui auraient dégradé la qualité du Parc existant.

### B – Les cibles d'éco-gestion

- **La gestion de l'énergie**

Les choix architecturaux et techniques permettant les économies d'énergies sont développés au paragraphe 4.

- **La gestion de l'eau**

La toiture végétalisée permet de contenir le renvoi des eaux pluviales de toiture au réseau, tout en assurant un rôle d'isolant naturel.



Plan de coupe du nouveau bâtiment vu depuis le fond du parc.

## ENVIRONNEMENT INTERIEUR

### A – Les cibles de confort

- **Le confort hygrothermique**

La performance énergétique du bâtiment et son confort hygrothermique sont garantis pendant toute l'année grâce à :

- la **surisolation** des parois et des plafonds avec un coefficient équivalent au label THPE (Très Haute Performance Énergétique),
- la **protection solaire** des fenêtres par des stores extérieurs modulables et des brises-soleil,
- la **ventilation** de chaque local pour assurer une humidité relative adéquate,
- la régulation des systèmes de chauffage par bureau. Chaque bureau a la possibilité de faire varier sensiblement la température à sa convenance,
- le rafraîchissement et le chauffage par une **installation géothermique** (pompe à chaleur PAC eau/eau) avec puisage et rejet sur la nappe phréatique.

- **Le confort acoustique**

La mise en place d'une VMC double flux assure un bon isolement des locaux. A l'intérieur du bâtiment, l'isolation entre bureaux est renforcée.

- **Le confort visuel**

Les bureaux situés en façade Nord-Est, côté rue de Thann, ont de grandes fenêtres verticales suivant la forme élancée du boisement. La façade Sud-Ouest, côté Parc, est équipée de grands châssis avec stores extérieurs en toile qui permettent de réguler la qualité et la quantité de lumière ainsi que les apports solaires souhaités dans chacun des bureaux.

### B – Les cibles de santé

- **Les conditions sanitaires**

L'ensemble des bureaux et des sanitaires sont accessibles aux PMR\*. Un ascenseur dessert tous les niveaux.

- **La qualité de l'air**

En complément de la qualité de l'air qui sera garantie par la VMC double flux, il a été néanmoins prévu une ouverture traditionnelle de toutes les fenêtres. Il faut en effet souligner que le bâtiment ouvre sur un véritable Parc particulièrement bien arboré.

\*Personnes à Mobilité Réduite

## 4. UN BATIMENT TRES ECONOMIQUE EN ENERGIES FOSSILES

Les **consommations énergétiques du bâtiment** (chauffage / rafraîchissement / ventilation / éclairage) **sont équivalentes à celles demandées par le label THPE** (Très Haute Performance Energétique). Inférieur de 28 % à la consommation conventionnelle de référence RT2005, ce résultat a été obtenu grâce à la mise en place des équipements suivants :

### VENTILATION DOUBLE FLUX DES LOCAUX

La ventilation hygiénique des locaux est assurée par une installation de traitement d'air de type double flux avec récupération de la chaleur sur l'air extrait.

La centrale de traitement d'air assure une **récupération de chaleur de plus de 75 % sur l'air extrait**.

### CHAUFFAGE / RAFRAICHISSEMENT DES LOCAUX

La production de chaleur est assurée par une **pompe à chaleur fonctionnant avec l'eau de la nappe phréatique**. Cette pompe à chaleur d'une puissance de 95 kW en chauffage et de 130 kW en refroidissement est régulée selon le principe de la thermo-frigo-pompe. Elle permet une utilisation de l'eau glacée produite côté évaporation en même temps que de l'eau chaude produite côté condensation, durant toute l'année.

Le chauffage et le rafraîchissement des bureaux et des salles de réunion sont assurés par des ventilo-convecteurs. La distribution d'eau sur les ventilo-convecteurs se fait par la façade (soit respectivement par la façade Sud-Ouest fortement vitrée et ensoleillée et par la façade Nord-Est côté talus, moins sujette aux apports solaires directs).

### ECLAIRAGE ARTIFICIEL

Afin d'optimiser les consommations d'énergie liées à l'éclairage, l'ensemble des luminaires est équipé de sources types fluocompacts ou fluorescentes à haut rendement associé à des ballasts électroniques, ceci afin d'allier l'économie d'énergie à la durée de vie.



Le nouveau bâtiment **La Passerelle** vu de nuit

## 5. OPTIMISER LA SYNERGIE DES COMPETENCES

Le nouveau Siège réunit les services répartis auparavant sur les 3 maisons de maître (Villa Oscar, Citroën et Marie-Louise) :

- Direction Générale,
- Direction des Ressources Humaines,
- Direction Administrative et Financière,
- Services Informatiques,
- Service Achats,
- Marketing et Communication,
- Direction du Développement et du Commerce,
- Direction Engineering et Process Industriels.

Le service Comptabilité, jusqu'alors excentré dans une rue voisine, a rejoint la Villa Marie-Louise. L'implantation des bureaux et leur équipement ont été pensés pour **optimiser l'organisation du travail et la circulation d'information**.

L'aménagement d'une cafétéria, d'une salle de sport et du parc dans un esprit campus sont autant d'outils d'aide à la **communication transversale et au décloisonnement entre services**. Ces lieux d'échange, partagés aujourd'hui par plus de 100 collaborateurs, participent aussi au confort de chacun et à l'attractivité du site pour des recrutements au niveau national, voire européen, dans le futur.



*La Passerelle, (vue depuis le Parc).*

## LE NOUVEAU SIEGE EN BREF

La conception et la réalisation de l'extension du siège du groupe RECTOR LESAGE portent sur :

- la création de 1760 m<sup>2</sup> de bureaux et locaux annexes, répartis sur 4 niveaux de 440 m<sup>2</sup> chacun (bât . R + 2 + sous-sol aménagé),
- la création de 38 nouvelles places de stationnement VL,
- la restructuration des espaces extérieurs d'un Parc arboré de 1,5 ha.

Les études ont été réalisées de février à mai 2008, date de début du chantier qui s'est terminé en septembre 2009. Un espace exposition, une cafétéria de 30 personnes au rez-de-chaussée, et une salle de sport de 80 m<sup>2</sup> complètent le bâtiment.

### DEROULEMENT DU CHANTIER

- juillet à août 2008 : terrassement et fondations du bâtiment,
- septembre 2008 : élévation du bâtiment,
- début décembre 2008 : fin de la phase gros œuvre
- septembre 2009 : livraison
- septembre 2009 : intégration des services

### LISTE DES INTERVENANTS

- Architectes : DRLW Architectures (M. LESAGE, M. BAUR, M. DI FILLIPO et Mme CONSIGNY)
- Gros œuvre : GHERARDI
- BET Structures : SIB ETUDES
- BET Electricité, chauffage et confort thermique : SERAT
- Terrassement : S.T.P.M.
- Etanchéité : SOPREMA



Réalisation des voiles avec les prémurs RECTOR

## LE PLAN DU SITE

